



SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

la
CGT
Finances
Publiques

FO
la force syndicale

DGFIP

Cfdt:

FINANCES
PUBLIQUES

Agir à la DGFIP pour les missions et le réseau, c'est le 20 mars 2014

À chaque instant, la crise démontre le caractère essentiel des missions de la Direction Générale des Finances Publiques. Au service de l'État et des collectivités publiques, des entreprises et des particuliers, toutes participent au respect quotidien des principes républicains, sécurisent les droits des citoyens et assurent, avec les régimes de protection sociale, un rôle important d'amortisseur social et économique.

Cette crise sert malheureusement de prétexte aux gouvernements successifs pour leurs politiques de rigueur. Ils justifient ainsi la mise en oeuvre de nouvelles réglementations et de nouvelles organisations régressives pour l'État et les collectivités territoriales. Dans ce mouvement de recul de l'État, la DGFIP, administration dont les missions sont considérées comme non prioritaires, est l'une des premières visées.

Il faut donc agir le 20 mars :

Pour l'arrêt de cette politique de rigueur qui enlève ses moyens de fonctionnement à la DGFIP affaiblissant ainsi le service public financier et fiscal.

Pour l'abandon de la démarche stratégique, qui n'a d'autre objectif que de restructurer le réseau des postes comptables et des services et de supprimer des missions aux Finances publiques.

Pour que les missions de la DGFIP restent des missions de service public assurées par des fonctionnaires des Finances Publiques et qu'elles ne soient ni « externalisées » comme au Domaine, ni sacrifiées.

Pour que les applications informatiques dernièrement déployées et les « simplifications de procédures » se traduisent par l'amélioration de la qualité d'exercice des missions.

Pour que le service public soit accessible à toutes les populations sur tout le territoire : il faut donc un maillage territorial renforcé qui ne soit pas vidé de sa substance, un arrêt de la concentration de missions en pôles de type « back-office » et la fin des réorganisations de structures et des fermetures de sites.

Au contraire, l'implantation de nouveaux services publics, nécessaire aux populations et aux territoires, s'impose. L'administration doit donc donner des garanties sur la pérennité du réseau et s'engager dans une véritable politique de développement des missions.

Agir à la DGFIP pour les emplois, c'est le 20 mars 2014

Les suppressions d'emplois à la DGFIP ne reposent plus sur les hypothétiques gains de productivité qui leur servaient d'alibi, elles sont purement comptables et dogmatiques. Considérée comme un véritable gisement, parce qu'elle n'a pas de missions prioritaires et parce que la fusion avait aussi pour but de réduire les effectifs d'une manière drastique, la Direction Générale des Finances Publiques accumule ainsi les suppressions d'emplois.

Entre 2002 et 2014, ce sont près de 30000 emplois qui ont ainsi été supprimés sur le périmètre de la DGFIP mettant en péril les missions du service public et accélérant la dégradation des conditions de vie au travail. Alors que la précarité ne cesse de progresser et que l'inversion de la courbe du chômage relève de l'incantation, le gouvernement poursuit inexorablement la destruction de milliers d'emplois publics chaque année pendant que, par ailleurs, il exonère les entreprises en espérant qu'en contrepartie elles créeront des emplois.

Il faut donc agir le 20 mars :

Pour marquer votre refus de cette politique absurde de suppression d'emplois publics.

Pour que les emplois publics soient pourvus par des fonctionnaires titulaires.

Pour que les besoins en emplois titulaires prennent en compte la technicité des missions actuelles et de leurs évolutions.

Pour que les missions fassent l'objet d'un recensement des charges et des besoins en emplois suite à une étude contradictoire.

Pour l'arrêt de la mutualisation des moyens et des missions de Bercy.

Pour l'abandon des réformes du Statut Général de la Fonction Publique préconisées dans différents rapports, comme le rapport Desforges ou le rapport Pêcheur.

Pour que l'État cesse de recourir aux emplois précaires permanents et assure immédiatement la résorption de ceux existants aujourd'hui par leur titularisation.

Soyez tous en grève le jeudi 20 mars 2014

Inscription pour les cars pour RENNES le 20 mars 2014 Départ 9H Brest et Quimper. QUIMPER : Patrick VELIN, Philippe BENJAMIN ou Anne BODIO BREST : Jean-Paul CAM, Eric GUERRY ou Michelle GALY